

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 13 juillet 2012  
(convocation du 2 juillet 2012)

Aujourd'hui Vendredi Treize Juillet Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 15  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 12 h 45 et jusqu'à 13 h 30  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANCOIS Béatrice jusqu'à 10 h 10  
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à partir de 13 h 40  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 13 h 20  
M. AMBRY Stéphane à M. MERCIER Michel  
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine  
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain  
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 11 h 15  
M. BRUGERE Nicolas à M. LOTHAIER Pierre  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 35 et à partir de 14 h 05  
Mme COLLET Brigitte à M. QUERON Robert jusqu'à 11 h 30

M. DAVID Yohan à Mme LIRE Marie Françoise  
M. DELAUX Stéphan à Mme PIAZZA Arielle  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10 h 45 et à partir de 13 h  
Mme DIEZ Martine à Mlle COUTANCEAU Emilie à partir de 12 h 45  
M. DUPOUY Alain à M. REIFFERS Josy  
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 40  
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle  
Mme LIMOUZIN Michèle à Mme FAORO Michèle  
M. MANGON Jacques à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole  
M. PAILLART Vincent à M. RAYNAUD Jacques  
Mme PARCELIER Muriel à M. SOLARI Joël  
M. PEREZ Jean-Michel à M. DOUGADOS Daniel  
M. RESPAUD Jacques à M. TRIJOULET Thierry à partir de 12 h 45  
M. ROUVEYRE Matthieu à Mlle DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 9 h 55  
M. SIBE Maxime à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 15  
Mme WALRYCK Anne à Mme BREZILLON Anne

### EXCUSE :

M. ROBERT Fabien

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Culturelle et Historique Amanieu de Bouliac - Organisation des  
Médiévales de Bouliac du 7 au 9 septembre 2012 - Subvention de la  
Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Culturelle et Historique Amanieu de Bouliac a été créée en 1998. Elle a pour but la recherche, la promotion, la restauration et la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine. Depuis 1999 les Médiévales représentent un évènement majeur ayant pour objectif de permettre au public essentiellement familial de découvrir le Moyen-âge de manière interactive par le biais de la musique, des armes, des outils, de costumes, de la gastronomie, des spectacles vivants, des ateliers, des initiations et des démonstrations. Tout cela est mis en place pour que le public s'intéresse et s'imprègne de cette période avec la complicité de compagnies et animations choisies pour la qualité et la diversité de leurs prestations.

Cette 14<sup>ème</sup> édition, qui se déroulera sur la place de l'église du 7 au 9 septembre 2012, n'échappera pas à la règle en se consacrant cette année pour la 1ère fois aux bâtisseurs médiévaux. Cette thématique est porteuse de culture, de connaissances, d'images fortes et d'objets rares liés à la vie d'un chantier en construction du 13<sup>e</sup> siècle.

Cette manifestation permet de faire de Bouliac un musée à ciel ouvert autour de l'église romane et de son architecture. La chevalerie n'est pas oubliée avec le retour du tournoi accompagné d'une vaste installation ludique pour les enfants. La médiation culturelle et la pédagogie sont au coeur de l'organisation et du concept des Médiévales de Bouliac. La participation des bénévoles qui s'investissent permet également de concevoir un projet territorial collectif autour des valeurs humaines.

Les Médiévales de Bouliac s'inscrivent dans le cadre des manifestations dédiées à l'histoire vivante et sa qualité est reconnue dans le milieu culturel spécifique suivi par un large public. Pendant tout un week-end, la ville de Bouliac se replonge en l'an de grâce 1453. La guerre de 100 ans vient de s'achever, la ville est en fête.

La participation de la Communauté Urbaine a été prévue dans le contrat de co-développement de la Ville de Bouliac (fiche action 6).

La Communauté Urbaine a été sollicitée pour un soutien financier de 10 000€, dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C de 66 200€ répartis comme suit :

| <b>DEPENSES</b>          | <b>€ TTC</b>  | <b>RECETTES</b>          | <b>€ TTC</b>  |
|--------------------------|---------------|--------------------------|---------------|
| Artistes                 | 46 000        | Entrées                  | 15 000        |
| Matériel et logistique   | 6 000         | Mécènes privés           | 18 500        |
| Communication            | 6 000         | Mairie de Bouliac        | 8 000         |
| Hébergement              | 7 000         | CG 33                    | 7 000         |
| Assurance                | 1 200         | CUB                      | 10 000        |
|                          |               | Repas                    | 4 000         |
|                          |               | Stands de vente          | 1 000         |
|                          |               | Autofinancement          | 2 700         |
| <b>TOTAL</b>             | <b>66 200</b> |                          | <b>66 200</b> |
| <i>Apports en nature</i> | <i>8 000</i>  | <i>Apports en nature</i> | <i>8 000</i>  |

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°2011/0778 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

**Entendu** le rapport de présentation,

**DECIDE**

**Article 1 :** il est attribué une subvention de 10 000 € à l'association Culturelle et Historique Amanieu de Bouliac pour l'organisation de la 14<sup>ème</sup> édition des Médiévales de Bouliac qui aura lieu 7 au 9 septembre 2012.

**Article 2 :** Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

**Article 3 :** la dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur le chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 juillet 2012,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
25 JUILLET 2012

PUBLIÉ LE : 25 JUILLET 2012

Mme. FRANÇOISE CARTRON